

APPEL À PARTENAIRES

Accompagner les collectivités
pour la gestion intégrée du littoral

Élaborer une stratégie locale de gestion durable du littoral et du rétro-littoral des marais du Payré

Au sein de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral, le bassin des marais du Payré connaît des épisodes réguliers d'inondations fluviales et de submersions marines et est exposé au recul du trait de côte. Dans le cadre de sa compétence Gemapi et en prolongement d'un PAPI d'intention (2016-2020), Vendée Grand Littoral porte le PAPI complet des marais du Payré sur les communes de Talmont-Saint-Hilaire, Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard et souhaite mettre en oeuvre des solutions durables adaptées à son territoire.



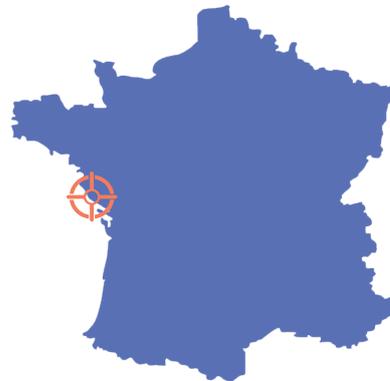


PROBLÉMATIQUES

- > Comment élaborer une stratégie locale durable et intégrée de la bande côtière pour le trait de côte et les marais rétro-littoraux ?
- > Comment améliorer les connaissances sur les digues et essalles dans les marais afin d'optimiser la lutte contre les inondations par une bonne gestion hydraulique ?
- > Comment définir et mettre en œuvre un protocole de suivi du trait de côte ?



LES ENJEUX DU TERRITOIRE



UN TERRITOIRE SCINDÉ

Chaque secteur est soumis à différents aléas. Le littoral est soumis à l'aléa de recul du trait de côte ; la zone de marais rétro-littoraux est soumise à l'aléa submersion/inondation, principalement vulnérable à l'influence maritime. Les secteurs urbanisés sont soumis à l'aléa de submersion/inondation et sont principalement vulnérables à l'influence fluviale.

DES MARAIS À PRÉSERVER

Les marais du Payré, en zone rétro-littorale, sont intégralement inclus dans la zone Natura 2000, dont la Communauté de communes assure également l'animation. Composés de nombreuses digues et essalles, ils protègent, notamment grâce à certains ouvrages stratégiques, les villages face au risque de submersion marine.

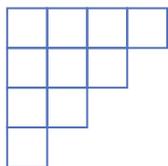
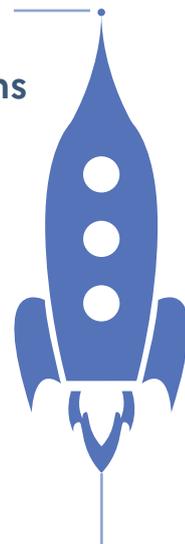


© Pixabay

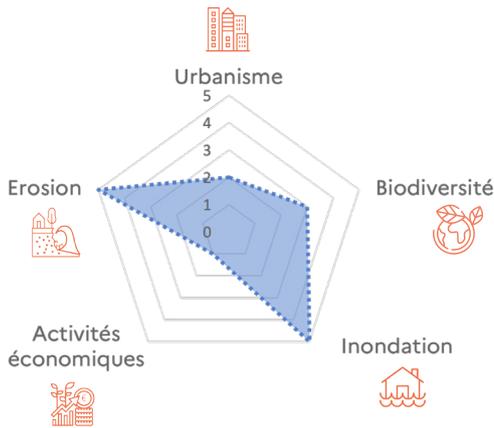
LES AXES D'ÉTUDE

Le PROGRAMME D'ÉTUDE du Cerema comprend **4 missions complémentaires** :

1. l'élaboration d'une stratégie locale de gestion durable et intégrée de la bande côtière,
2. l'amélioration et la capitalisation des connaissances sur la gestion hydraulique des digues et essalles de marais et l'élaboration d'un programme d'entretien des ouvrages stratégiques,
3. l'élaboration d'un protocole de suivi du trait de côte rocheux et sableux,
4. l'étude du mode de gestion des ouvrages dans le cadre de la compétence Gemapi.



LES THÉMATIQUES



LA VALORISATION DES RÉSULTATS

Certains ateliers menés pour la transmission des savoirs pourront être transposables à d'autres territoires. Durant le projet, une concertation efficace sera recherchée et elle pourra se faire sous forme d'enquêtes, de réunions publiques, d'ateliers participatifs ou par la création et la diffusion d'éléments d'information sur un site internet dédié ou une page Facebook associée.



LE CALENDRIER ET LE BUDGET DE L'ÉTUDE

Sur une durée globale de **2 ans**, le coût global du projet a été estimé à **220 k€**.

LA GOUVERNANCE

La gouvernance du projet se mettra en place dans le cadre classique de deux instances : un comité de pilotage et un comité technique.

Ces instances associeront de nombreux partenaires institutionnels : la Communauté de communes Vendée Grand Littoral, le Cerema, la DREAL et la Région Pays de la Loire, la préfecture et la DDTM de Vendée, le Département de la Vendée, les trois communes du PAPI et le porteur du SCoT Sud Ouest Vendéen.

Des partenaires techniques seront également associés au COPIL comme le Conservatoire du littoral, l'ONF, la Chambre d'agriculture, l'Observatoire régional des risques côtiers en Pays de la Loire, les syndicats mixtes, les nombreuses associations liées à l'environnement ou au monde économique des marais, de même que certains territoires voisins pour des phases particulières de l'étude (par exemple les acteurs du PAPI des Olonnes au nord et du PAPI du bassin du Lay aval au sud).



LES LIVRABLES

Le partenariat aboutira à la production d'une stratégie locale de gestion durable et intégrée du littoral et du rétro-littoral intégrant plusieurs documents annexes comme un cahier des ateliers de transmission des savoirs, un guide de gestion hydraulique des marais, une note sur le mode de gestion des ouvrages dans le cadre de la Gemapi ou un protocole de suivi du trait de côte.

LE PARTENARIAT



La Communauté de communes Vendée Grand Littoral, initialement appelée Communauté de communes Moutierrois-Talmondaise, est issue de la fusion des Communautés de communes du Pays Moutierrois et du Talmondaise au 1^{er} janvier 2017. Elle rassemble 20 communes sur

un territoire d'une surface totale de 505 km² et une population d'environ 35 000 habitants. Le périmètre des PAPI des Marais du Payré correspond à celui des communes littorales de Talmont-Saint-Hilaire, Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard en Vendée.



© Laurent Mignaux - Terra



CONTACTS

Pour Vendée Grand Littoral

Cécile PERISSE : cperisse@vendeegrandlittoral.fr

Pour le Cerema

Perrine VERMEERSCH : perrine.vermeersch@cerema.fr